



2020_11
29 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Feux d'habitation : appel à la prudence des sapeurs-pompiers du Doubs

La météo devenue soudainement plus fraîche et humide incite les populations à remettre en route les chauffages dans les maisons et les appartements.

Avant l'hiver, les sapeurs-pompiers du Doubs invitent donc la population à **respecter les consignes suivantes pour éviter des drames** :

- Faire vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié
-> **éviter les intoxications au monoxyde carbone. Vous pouvez également vous équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone.**
- Vérifier les piles du/des détecteur(s) autonome(s) avertisseur(s) de fumée [DAAF*] qui équipe l'habitation ou installer un DAAF
-> **être alerté des fumées pour pouvoir évacuer son habitation.**

Ces comportements individuels responsables sauvent des vies.

[*obligation réglementaire]

Contact :

Capitaine Charles CLAUDET, chef du cabinet de la Direction
☎ **06 77 45 80 54**

